

**Mémoire déposé dans le cadre de la consultation portant sur la  
Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022**

Soumis par :

Dialogue Sciences et Politiques

Auteurs et autrices : Anh-Khoi Trinh, My An Nguyen, Saina Beitari, Melina Papalampropoulou-Tsiridou, Arnaud Cheuk



SCIENCE & POLICY EXCHANGE

DIALOGUE SCIENCES & POLITIQUES

*Numéro de charité: 81105 8643 RR0001*

*[contact@sp-exchange.ca](mailto:contact@sp-exchange.ca)*

*<https://fr.sp-exchange.ca/>*

# TABLES DES MATIÈRES

<b>Dialogue Sciences et Politiques</b>	<b>4</b>
<b>Remerciements</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire des pistes de solution</b>	<b>5</b>
<b>1. Mise en contexte</b>	<b>10</b>
<b>2. Enjeux</b>	<b>11</b>
2.1 Soutien de la relève en recherche	11
a. Financement de la relève en recherche	11
b. Formation professionnelle et employabilité	13
c. Recrutement et rétention de la relève internationale en recherche	15
d. Soutien de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans le milieu de la recherche	16
2.2 Implication de la relève dans la gouvernance de la recherche	17
2.3 Soutien de la recherche	18
2.4 Culture et littératie scientifiques	19
<b>3. La contribution potentielle du DSP</b>	<b>21</b>
<b>4. Conclusion</b>	<b>22</b>
<b>5. Références</b>	<b>22</b>
<b>Annexes</b>	<b>24</b>

## Liste des acronymes, abréviations et sigles employés dans le document

CAC	Conseil des académies canadiennes
CIÉ	Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec
CIRÉ	Comité interordre de la relève étudiante
CIRODD	Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable
CSÉ	Conseil supérieur de l'éducation
ÉDI	Équité, diversité et inclusion
FRQ	Fonds de recherche du Québec
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
STIM	Science, technologie, ingénierie, mathématiques
R-D	Recherche et développement

## **Dialogue Sciences et Politiques**

*Le Dialogue Sciences & Politiques (DSP) est un organisme à but non lucratif basé à Montréal dont les objectifs sont (1) d'inclure la voix des étudiant.e.s dans la prise de décision informée par et basée sur les données probantes et (2) de rassembler des expert.e.s du milieu universitaire, du secteur privé et du gouvernement pour encourager les étudiant.e.s et le grand public à participer aux discussions sur les enjeux à l'interface de la science et de la politique. Le DSP est une initiative qui se démarque par son bilinguisme, par sa direction constituée majoritairement de chercheur.se.s en début de carrière, par son implication sur la scène politique locale et par son habileté à faire le pont entre les différentes parties prenantes de l'écosystème de la recherche.*

## **Organisations consultées**

Acfas, International Women Scientists et 500 Women Scientists Montréal

## **Remerciements**

Les auteurs et autrices de ce mémoire souhaitent remercier les membres du conseil administratif du DSP, en particulier Shawn McGuirk, Madison Rilling et Sumedha Sachar, des discussions et commentaires qui ont servi à formuler les pistes de solution. Nous remercions également Maïa Dakessian de son aide pour la rédaction. Nous souhaitons enfin remercier les organisations consultées ainsi que les répondants de notre sondage en ligne de leurs commentaires et recommandations.

## Sommaire des pistes de solution

### **Soutien de la relève en recherche : Financement de la relève en recherche**

#### **(1) Investir au moins 300 M\$ sur cinq ans du budget des FRQ au soutien de la relève en recherche.**

- Allouer au moins 30%, soit 90 M\$, du budget des FRQ en soutien direct à la formation de la relève.
- Consulter l'annexe A pour des pistes de solution pouvant être opérationnalisées par les FRQ avec ces ressources financières accrues.

#### **(2) Fournir le financement nécessaire aux trois FRQ pour améliorer de façon harmonisée les conditions de vie des boursier.ère.s** (ex.: soutien de la santé physique et psychologique, conciliation travail-famille ou travail-études).

- Soutenir les étudiant.e.s en difficulté en raison de la pandémie [11,12] en fournissant du soutien financier aux FRQ afin de prolonger les bourses de recherche pour une année supplémentaire.

#### **(3) Financer au total 125 M \$ sur cinq ans dans le soutien à la relève et la culture scientifique et accorder une part importante de cet investissement au programme NovaScience.**

#### **(4) Investir au moins 2 M\$ de ces 125 M \$ par année dans la mesure Soutien à l'Emploi en recherche et en innovation du programme NovaScience.**

#### **(5) Soutenir et promouvoir la relève en recherche dès le secondaire et le cégep.**

- Financer des programmes pour la relève tels que les programmes de Mitacs (*Accélération pour les collèges, CEGEPs et Polytechnique*) sous la mesure des *Stages d'innovation en entreprise* (voir la piste de solution 6).
- Investir au moins 1,5 M\$ dans le cadre du programme NovaScience afin d'appuyer des projets en lien avec l'enseignement des sciences et des technologies.
- Investir au moins 1 M\$ sur cinq ans dans le projet *Ambassadeurs des sciences*.
- Investir au moins 0,75 M \$ sur cinq ans dans le projet *Prototypes d'apprentissages* dans des domaines novateurs.

### **Soutien de la relève en recherche : Formation professionnelle et employabilité**

**(6) Financer des programmes de formation professionnelle pour l'ensemble des domaines de recherche.**

- Investir au moins 50 M \$ sur cinq ans dans la mesure *Stages d'innovation en entreprise*.
- Utiliser le programme de *Bourse pour l'élaboration de politiques scientifiques canadiennes* de Mitacs comme levier en accueillant une cohorte chaque année au sein de différents ministères du gouvernement du Québec.
- Adopter un programme accélérateur vers la fonction publique provinciale comme le programme fédéral *Recrutement de leaders en politiques*.

**(7) Financer des programmes de subvention en entrepreneuriat pour la relève, soit directement par la SQRI ou par l'entremise d'un organisme tel que NovaScience ou les FRQ.**

**(8) Encourager le secteur privé à embaucher des détenteur.trice.s de diplômes d'études supérieures.**

- Offrir des subventions à cet effet sous le programme NovaScience.
- Offrir des crédits d'impôts aux employeurs qui embauchent des détenteurs.trice.s de diplômes des 2e et 3e cycles.

**Soutien de la relève en recherche : Recrutement et rétention de la relève internationale en recherche**

**(9) Encourager et stimuler les collaborations de recherche à l'international dans les secteurs privé et public.**

- Bonifier le volet Soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation du Programme de soutien à la recherche d'au moins 3 M\$ sur cinq ans.

**(10) Augmenter le nombre de chercheur.se.s internationaux.ales embauché.e.s dans le secteur privé au Québec.**

- Financer des programmes de formation et d'immersion pour les chercheur.se.s internationaux.ales.
- Promouvoir et faciliter l'accès au *Programme de l'expérience québécoise* en collaboration avec le ministère de l'Immigration.

**Soutien de la relève en recherche: Soutien de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans le milieu de la recherche**

**(11) Financer des programmes de recherche en matière d'ÉDI.**

***(12) Rendre la recherche et l'éducation dans les écoles et les institutions académiques plus inclusives en finançant des programmes de soutien liés aux initiatives en matière d'ÉDI.***

- Investir au moins 2 M\$ sur cinq ans pour promouvoir des carrières en recherche auprès des groupes issus de la diversité.
- Consulter l'annexe B pour des pistes de solution pouvant être opérationnalisées.

***(13) Créer des programmes de financement distincts pour la recherche, les chercheur.se.s et les entrepreneur.e.s autochtones.***

***(14) Soutenir les initiatives en matière d'ÉDI dans le secteur privé.***

- Mettre en place le [Défi 50-30](#) pour les secteurs privé et public au Québec.
- Aligner les initiatives de promotion de l'ÉDI du milieu de la recherche avec celles des secteurs privé et public.
- Inclure des critères en matière d'ÉDI dans les subventions appuyant la recherche et le développement accordées par le gouvernement du Québec aux entreprises privées.

***Implication de la relève dans la gouvernance de la recherche***

***(15) Consulter et intégrer la relève en recherche au sein d'instances décisionnelles, notamment celles en lien avec le développement des [zones d'innovation](#).***

***(16) Impliquer la relève en recherche et lui offrir des opportunités significatives de contribuer aux discussions à l'interface de la science et de la politique, sur la gouvernance de la recherche et sur la diplomatie scientifique.***

- Créer des comités aviseurs statutaires pour la relève en recherche au sein des commissions parlementaires, des ministères du Québec ou des organisations gouvernementales, tels que le CIÉ des FRQ et le CIRÉ du CSÉ, avec un minimum de deux membres par comité.
- Créer un programme accélérateur de diplomatie scientifique en recrutant des membres de la relève en recherche à l'étranger dans un comité aviseur pour conseiller le gouvernement québécois.

***(17) Créer un prix pour l'implication de la relève en recherche dans les instances de gouvernance de la recherche (ex.: au sein de leur université, de leur centre de recherche, des FRQ ou des ministères) afin de faire valoir le leadership et les compétences en gestion.***

***Soutien de la recherche***

**(18) Investir au moins 3% du PIB dans la R-D pour dépasser la moyenne de l'OCDE.**

- Offrir du financement récurrent et pérenne pour tous les domaines de recherche, notamment la recherche multi-, trans-, et interdisciplinaire, comme le CIRODD et le programme Audace des FRQ, ainsi que la recherche en science fondamentale.

**(19) Promouvoir les collaborations de R-D entre le milieu universitaire et le secteur privé.**

- Encourager le secteur privé à contribuer au moins 2% du PIB pour dépasser la moyenne de l'OCDE.

**(20) Investir dans l'infrastructure de recherche tel que de l'équipement de laboratoire de fine pointe et des bases de données en libre accès.**

**Culture et littératie scientifiques**

**(21) Augmenter le soutien au transfert de connaissances auprès du grand public.**

- Soutenir la relève en recherche dans le transfert de connaissances et la vulgarisation de la recherche en rendant pérenne le soutien financier des organismes assurant le transfert de connaissances, comme par l'entremise du programme DIALOGUE des FRQ.
- Financer un programme de transfert de connaissances dans les écoles et institutions académiques.
- Augmenter le soutien financier des organismes assurant la promotion de la science, la recherche et l'innovation à 1,5 M \$ sur cinq ans.
- Investir au moins 0,75 M \$ sur cinq ans pour accroître les compétences informationnelles.
- Investir dans des initiatives luttant contre la désinformation et la mésinformation [16].

**(22) Promouvoir la littératie scientifique dans le domaine des politiques publiques.**

- Financer des formations continues pour les fonctionnaires en ce qui concerne l'utilisation des données probantes.
- Adopter un programme accélérateur vers la fonction publique provinciale pour la relève en recherche à l'image du programme fédéral *Recrutement de leaders en politiques* (voir piste de solution 6).



## 1. Mise en contexte

Plus que jamais, la pandémie a mis en lumière la valeur d'un riche écosystème de recherche et d'innovation. Face à l'un des plus grands défis scientifiques du siècle dernier, les dommages sanitaires, sociaux et économiques ont pu être minimisés grâce à la mobilisation de la communauté scientifique de différentes disciplines et de différents pays. De manière notable, les chercheur.se.s ont étudié, développé, testé et distribué un vaccin en moins d'un an; les communicateur.trice.s scientifiques ont informé la population et atténué ses craintes; et les conseiller.ère.s scientifiques ont fourni des recommandations et des pistes de solution fondées sur les données probantes les plus récentes aux décideur.se.s politiques. Qu'il s'agisse de recherche, de vulgarisation scientifique ou de politiques touchant à la science, des membres de la relève en recherche se sont impliqués : nombreux sont les étudiant.e.s, ou les professeur.e.s qui supervisent des étudiant.e.s dans leur équipe de recherche, qui ont bénéficié de bourses de recherche pour étudier la COVID-19 et ses impacts; au début de la pandémie, ce sont des étudiants à la maîtrise de l'Université McGill qui ont développé le tableau de bord épidémiologique populaire *covidqc*; et le CIÉ a lancé des études pour identifier les impacts de la pandémie sur les jeunes chercheur.se.s afin de conseiller les FRQ. La relève en recherche a donc joué un rôle essentiel dans la lutte contre la COVID-19, et elle sera d'autant plus essentielle à la relance économique.

La pandémie a souligné la nécessité pour le Québec de renforcer son écosystème de recherche afin de répondre aux grands défis du futur tels que les changements climatiques, l'autonomie alimentaire, l'automatisation et l'intelligence artificielle. Alors qu'une économie du savoir se développe de plus en plus, la province aura besoin de former une main-d'œuvre hautement qualifiée afin de se démarquer sur la scène internationale. Le présent mémoire vise à proposer des pistes de solution au gouvernement du Québec qui serviront à outiller et à renforcer la relève en recherche, qui est au cœur de cette économie.

### Encadré 1 : La relève en recherche

La relève en recherche inclut ici les étudiant.e.s des cycles supérieurs (maîtrise et doctorat), les chercheur.se.s postdoctoraux.ale.s ainsi que les chercheur.se.s en début de carrière.

Le Québec a déjà souligné son soutien pour les secteurs de recherche en adoptant plusieurs pistes proposées dans la *Politique nationale de la recherche et de l'innovation*

2014-2019 [1], et en mettant de l'avant la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022* [2]. Notre mémoire a pour objectif d'accroître le soutien à la relève en recherche ainsi que l'écosystème de recherche dans son ensemble au sein du Québec. Quatre enjeux seront abordés :

- 1) Le soutien de la relève en recherche ;
- 2) L'implication de la relève dans la gouvernance de la recherche ;
- 3) Le soutien de la recherche ;
- 4) La culture et la littératie scientifiques.

Des pistes de solution sont proposées pour chacun de ces enjeux, et elles sont basées sur les résultats de rapports et de consultations avec plusieurs parties prenantes de la communauté scientifique. Elles visent à répondre aux axes de consultation suivants :

- L'importance de la relève en recherche scientifique, à la fois comme pipeline de découvertes et comme instrument d'aide à la décision;
- Les intrants de qualité : relève, main-d'œuvre, talents, culture scientifique, infrastructures de recherche, etc.;
- La contribution de la relève quant au développement de l'innovation au sein des entreprises et des organismes;
- Le rôle de la relève quant à la création de richesses et à la croissance du Québec : fluidité de la chaîne d'innovation, accélération du passage de l'idée au marché.

## **2. Enjeux**

### **2.1 Soutien de la relève en recherche**

La relève en recherche est un moteur d'innovation pour le Québec, et le soutien de cette relève se traduit par un investissement dans l'économie du savoir pour la province [3,4]. Il est nécessaire d'appuyer financièrement la relève tout au long de son cheminement [5], de la formation aux cycles supérieurs jusqu'à l'insertion professionnelle, tout en reconnaissant l'importance des opportunités à l'international ainsi que la contribution unique d'une main-d'œuvre diversifiée [6,7].

#### ***a. Financement de la relève en recherche***

Le financement de la recherche implique non seulement le soutien financier de la relève en recherche, mais également le soutien vers des milieux d'emploi non académiques et la promotion de la science et de la recherche dès un jeune âge [8].

Pour les étudiant.e.s-chercheur.se.s aux cycles supérieurs, nous recommandons au gouvernement du Québec d'appuyer la relève via des bourses de recherche octroyées individuellement. Comme indiqué dans le rapport du DSP « Repenser le financement fédéral de la recherche : Vers un financement plus équitable pour la relève du Canada » [3], une bourse de recherche comporte de nombreux bénéfices tels qu'une sécurité salariale et une autonomie par rapport au projet de recherche pour l'étudiant.e-chercheur.se. Il est ainsi désirable de maximiser la quantité de bourses octroyées. Cependant, les critères d'excellence en recherche actuels ne reconnaissent pas les compétences valorisées dans les carrières non académiques, notamment celles du secteur privé contribuant davantage à l'économie. Nous recommandons donc la révision des critères d'excellence afin que le développement de compétences utiles aux secteurs privé et public soit encouragé (voir annexe A).

De plus, les valeurs dérisoires des bourses découragent les diplômés de baccalauréat de poursuivre des études aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, car les salaires compétitifs des milieux professionnels sont attrayants. Ainsi, la valeur des bourses doit augmenter. Les environnements de recherche réputés malsains [9,10] peuvent aussi en dissuader certains. Nous recommandons donc de bonifier le soutien à la mesure *Premier emploi en recherche* du programme de NovaScience et l'investissement aux FRQ.

Le Québec devrait également promouvoir et soutenir la relève en recherche qui quittera le milieu académique et qui œuvrera dans le secteur privé, car les compétences en recherche et l'esprit critique développés au cours des études supérieures sont valorisés dans différents secteurs contribuant à une économie du savoir. Le Québec devrait ainsi se positionner de manière stratégique comme la principale source de soutien pour propulser la relève de la province qui formera cette main-d'œuvre hautement qualifiée de demain.

Le DSP estime qu'il est important d'exposer les jeunes à la science et de leur offrir de l'expérience de recherche le plus tôt possible avant l'entrée à l'université, voire dès le secondaire. À ce niveau d'éducation, l'esprit critique et l'intérêt pour l'approche scientifique devraient être cultivés. Ceci permettrait de les encourager à poursuivre une carrière en recherche plus tôt dans leur cheminement scolaire [8].

Nous recommandons ainsi la bonification financière de plusieurs programmes de promotion de la recherche et de soutien pour la relève en recherche au secondaire et au cégep mentionnés dans la SQRI 2017-2022. Nous recommandons de doubler le soutien des projets en lien avec l'enseignement des sciences et des technologies dans le cadre de NovaScience ainsi que le projet *Ambassadeur des sciences*. De plus, afin de développer les meilleures pratiques en éducation de la recherche, nous

recommandons la bonification à 0,25 M \$ du projet *Prototypes d'apprentissages* dans des domaines novateurs. Ces programmes devraient soutenir tous les domaines de recherche et pas uniquement les domaines des STIM.

**(1) Investir au moins 300 M\$ sur cinq ans du budget des FRQ au soutien de la relève en recherche.**

- Allouer au moins 30%, soit 90 M\$, du budget des FRQ en soutien direct à la formation de la relève.
- Consulter l'annexe A pour des pistes de solution pouvant être opérationnalisées par les FRQ avec ces ressources financières accrues.

**(2) Fournir le financement nécessaire aux trois FRQ pour améliorer de façon harmonisée les conditions de vie des boursier.ère.s** (ex.: soutien de la santé physique et psychologique, conciliation travail-famille ou travail-études).

- Soutenir les étudiant.e.s en difficulté en raison de la pandémie [11,12] en fournissant du soutien financier aux FRQ afin de prolonger les bourses de recherche pour une année supplémentaire.

**(3) Financer au total 125 M \$ sur cinq ans dans le soutien à la relève et la culture scientifique et accorder une part importante de cet investissement au programme NovaScience.**

**(4) Investir au moins 2 M\$ de ces 125 M \$ par année dans la mesure Soutien à l'Emploi en recherche et en innovation du programme NovaScience.**

**(5) Soutenir et promouvoir la relève en recherche dès le secondaire et le cégep.**

- Financer des programmes pour la relève tels que les programmes de Mitacs (*Accélération pour les collèges, CEGEPs et Polytechnique*) sous la mesure des *Stages d'innovation en entreprise* (voir la piste de solution 6).
- Investir au moins 1,5 M\$ dans le cadre du programme NovaScience afin d'appuyer des projets en lien avec l'enseignement des sciences et des technologies.
- Investir au moins 1 M\$ sur cinq ans dans le projet *Ambassadeurs des sciences*.
- Investir au moins 0,75 M \$ sur cinq ans dans le projet *Prototypes d'apprentissages* dans des domaines novateurs.

**b. Formation professionnelle et employabilité**

Selon un rapport du *Conference Board of Canada* [12], près de 80% des détenteur.trice.s d'un doctorat trouvent un emploi en dehors du milieu universitaire, et la majorité (environ 29% [4]) œuvre dans le secteur privé. Cependant, le rapport du CAC [4] identifie également des barrières à leur transition vers des carrières non académiques, dont l'hésitation des employeurs à les embaucher puisque ceux-ci considèrent qu'ils et elles sont surspécialisé.e.s et ont de la difficulté à s'adapter à la culture entrepreneuriale. Ces préjugés persistent malgré le développement de compétences transversales qu'offre l'environnement de recherche aux cycles supérieurs. Il est donc nécessaire de soutenir les initiatives qui aideront la relève à s'intégrer plus facilement à la société, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Dans le cadre de la SQRI, nous recommandons le soutien des programmes accélérateurs vers le secteur public tels que la [\*Bourse pour l'élaboration de politiques scientifiques canadiennes\*](#) de Mitacs et l'adoption d'un programme similaire à celui du [\*Recrutement de leaders en politique\*](#) au fédéral. Ces initiatives se sont avérées efficaces pour l'intégration des étudiant.e.s-chercheur.se.s au sein de la fonction publique, mettant notamment à profit leurs compétences pour le conseil scientifique et la prise de décisions informées par et basées sur les données probantes.

Pour soutenir la transition de la relève en recherche vers le secteur privé, nous recommandons d'abord que la SQRI investisse au moins 50 M \$ dans la mesure *Stages d'innovation en entreprise*. De plus, nous demandons le financement de programmes d'entrepreneuriat spécifiquement pour la relève. Ceux-ci servent également à accélérer les chaînes d'innovation en amenant les idées et expériences de recherche du milieu académique vers le marché. Puis, pour s'attaquer aux obstacles identifiés dans le rapport du CAC, nous proposons la création d'un fonds de subvention ou de crédits d'impôts pour créditer les employeurs qui embauchent des détenteur.trice.s de diplômes d'études supérieures afin de les encourager.

**(6) Financer des programmes de formation professionnelle pour l'ensemble des domaines de recherche.**

- Investir au moins 50 M \$ sur cinq ans dans la mesure *Stages d'innovation en entreprise*.
- Utiliser le programme de *Bourse pour l'élaboration de politiques scientifiques canadiennes* de Mitacs comme levier en accueillant une cohorte chaque année au sein de différents ministères du gouvernement du Québec.
- Adopter un programme accélérateur vers la fonction publique provinciale comme le programme fédéral *Recrutement de leaders en politiques*.

**(7) Financer des programmes de subvention en entrepreneuriat pour la relève, soit directement par la SQRI ou par l'entremise d'un organisme tel que NovaScience ou les FRQ.**

**(8) Encourager le secteur privé à embaucher des détenteur.trice.s de diplômes d'études supérieures.**

- Offrir des subventions à cet effet sous le programme NovaScience.
- Offrir des crédits d'impôts aux employeurs qui embauchent des détenteurs.trice.s de diplômes des 2e et 3e cycles.

### **c. Recrutement et rétention de la relève internationale en recherche**

Plusieurs thématiques en science et en recherche exigent des ressources au-delà des capacités d'un seul pays [3,4,6]. Pour être un leader en recherche et en innovation, le Québec doit collaborer avec des acteurs et des chercheur.se.s à l'international. Ces collaborations, qui exigent une main-d'œuvre provenant d'une diversité de domaines de recherche, servent non seulement à améliorer l'économie locale à court terme, mais également à assurer que la province demeure compétitive sur la scène internationale à long terme. En plus de parrainer de manière accrue une main-d'œuvre provenant de l'étranger, le Québec devrait aussi développer des programmes de rétention pour ces nouveaux travailleur.se.s, surtout pour celles et ceux qui sont en situation précaire en raison de la pandémie.

Nous recommandons ainsi l'augmentation du financement du volet *Soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation* du *Programme de soutien à la recherche* à 3 M \$ sur cinq ans au lieu des 2 M \$ prévus dans la SQRI 2017-2022. Nous encourageons également la SQRI à faciliter l'immersion des chercheur.se.s internationaux.ales au sein de la communauté scientifique québécoise.

**(9) Encourager et stimuler les collaborations de recherche à l'international dans les secteurs privé et public.**

- Bonifier le volet *Soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation* du *Programme de soutien à la recherche* d'au moins 3 M\$ sur cinq ans.

**(10) Augmenter le nombre de chercheur.se.s internationaux.ales embauché.e.s dans le secteur privé au Québec.**

- Financer des programmes de formation et d'immersion pour les chercheur.se.s internationaux.ales.

- Promouvoir et faciliter l'accès au *Programme de l'expérience québécoise* en collaboration avec le ministère de l'Immigration.

#### ***d. Soutien de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans le milieu de la recherche***

#### **Encadré 2 : Groupes issus de la diversité**

Les groupes issus de la diversité incluent ici les chercheur.se.s faisant partie des groupes sous-représentés du Programme d'accès à l'égalité en emploi, dont les femmes, les Autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les personnes en situation de handicap, ainsi que les personnes LGBTQ+ et les personnes s'occupant d'un proche. De plus, les mesures équitables déployées pour ces groupes devraient également s'étendre aux chercheur.se.s de première génération.

Les individus de ces groupes font face à davantage de barrières au cours de leur cheminement académique et professionnel en recherche. Une attention particulière doit donc leur être portée pour veiller à ce que les pistes de solution tiennent compte de leur expérience et pour s'assurer de leur offrir des opportunités de manière équitable.

Les problématiques d'aujourd'hui exigent des solutions créatives et innovantes. De telles solutions ne peuvent être développées que par la coopération d'une diversité d'expertises, de voix et d'expériences. Il faut ainsi promouvoir une culture et un environnement de recherche inclusifs. Il faut aussi s'assurer que l'accès à la recherche, à la formation et à l'employabilité de la relève soit équitable afin de former une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et prête à s'attaquer aux enjeux pressants de notre époque.

La SQRI 2017-2022 indique que 0,75 M \$ ont été alloués sur cinq ans pour promouvoir des carrières en sciences pour les femmes. Le DSP estime toutefois que le soutien accordé aux femmes doit être étendu à d'autres groupes issus de la diversité qui rencontrent eux aussi des obstacles particuliers pendant leur parcours.

Nos pistes de solution visent à soutenir des programmes de recherche sur les initiatives en matière d'ÉDI afin de cerner les meilleures pratiques pouvant être implémentées dans les milieux de recherche. Pour implémenter ces pratiques, nous recommandons de fournir presque trois fois la somme de la SQRI 2017-2022 allouée à la promotion des carrières en sciences pour les femmes afin de tenir compte et de soutenir l'ensemble

des groupes issus de la diversité. Une attention particulière est accordée aux personnes faisant partie des communautés autochtones à la suite des recommandations d'un rapport du CAC [6], qui a identifié la nécessité de mieux les inclure dans la recherche. Finalement, puisque la relève en recherche fait carrière majoritairement dans le secteur privé, qui n'est actuellement soumis à aucun standard provincial en matière d'ÉDI, nous recommandons d'assurer une continuité des mesures en matière d'ÉDI entre les milieux académiques et non académiques.

***(11) Financer des programmes de recherche en matière d'ÉDI.***

***(12) Rendre la recherche et l'éducation dans les écoles et les institutions académiques plus inclusives en finançant des programmes de soutien liés aux initiatives en matière d'ÉDI.***

- Investir au moins 2 M\$ sur cinq ans pour promouvoir des carrières en recherche auprès des groupes issus de la diversité.
- Consulter l'annexe B pour des pistes de solution pouvant être opérationnalisées.

***(13) Créer des programmes de financement distincts pour la recherche, les chercheur.se.s et les entrepreneur.e.s autochtones.***

***(14) Soutenir les initiatives en matière d'ÉDI dans le secteur privé.***

- Mettre en place le [Défi 50-30](#) pour les secteurs privé et public au Québec.
- Aligner les initiatives de promotion de l'ÉDI du milieu de la recherche avec celles des secteurs privé et public.
- Inclure des critères en matière d'ÉDI dans les subventions appuyant la recherche et le développement accordées par le gouvernement du Québec aux entreprises privées.

## **2.2 Implication de la relève dans la gouvernance de la recherche**

Bien que la relève en recherche joue inévitablement un rôle dans l'économie du futur, elle possède également des compétences et des expériences qui lui permettent de s'attaquer aux grands enjeux de la société et qui peuvent être mises à profit de manière immédiate, alors qu'elle est encore aux études. Le CIÉ des FRQ est un excellent exemple de l'impact que la relève peut avoir sur la recherche en faisant partie d'une structure de gouvernance tout en conseillant des instances décisionnelles. Toutefois, il existe actuellement peu de structures formelles permettant aux étudiant.e.s-chercheur.se.s de participer directement à des discussions sur la gouvernance de la recherche.



Nous recommandons donc la création de structures consultatives pérennes et soutenues par les organisations gouvernementales où la relève pourra directement faire part de ses recommandations.

***(15) Consulter et intégrer la relève en recherche au sein d'instances décisionnelles, notamment celles en lien avec le développement des zones d'innovation.***

***(16) Impliquer la relève en recherche et lui offrir des opportunités significatives de contribuer aux discussions à l'interface de la science et de la politique, sur la gouvernance de la recherche et sur la diplomatie scientifique.***

- Créer des comités aviseurs statutaires pour la relève en recherche au sein des commissions parlementaires, des ministères du Québec ou des organisations gouvernementales, tels que le CIÉ des FRQ et le CIRÉ du CSÉ, avec un minimum de deux membres par comité.
- Créer un programme accélérateur de diplomatie scientifique en recrutant des membres de la relève en recherche à l'étranger dans un comité aviseur pour conseiller le gouvernement québécois.

***(17) Créer un prix pour l'implication de la relève en recherche dans les instances de gouvernance de la recherche (ex.: au sein de leur université, de leur centre de recherche, des FRQ ou des ministères) afin de faire valoir le leadership et les compétences en gestion.***

## **2.3 Soutien de la recherche**

La pandémie a mis en évidence la nécessité d'investir dans une infrastructure de recherche durable afin de répondre de manière rapide et agile aux imprévus et défis. Au-delà du soutien de la relève en recherche, la province doit également renforcer l'écosystème de recherche dans son ensemble afin de mieux se préparer aux enjeux de demain et de se placer comme leader de l'économie du savoir sur la scène mondiale.

Bien qu'une économie du savoir requiert une infrastructure de recherche de fine pointe (laboratoires, équipement, bases de données en accès libre subventionnées par les fonds publics, soutien technologique et informatique, etc.) ainsi qu'une démocratisation du savoir [15]. Pour ce faire, le gouvernement doit rendre accessibles librement et gratuitement les résultats de recherches subventionnées par les fonds publics afin d'améliorer la circulation des connaissances et de l'innovation.

Plusieurs pays, tel que les États-Unis, investiront dans la science, notamment la recherche et le développement (R-D), afin de relancer leur économie. Actuellement, le Canada n'investit que 1,67% de son PIB dans la R-D [6], alors que le pourcentage de contribution dans la R-D des pays de l'OCDE est de 2,34%. Toutefois, pour être un leader en R-D, le Québec devrait investir davantage que la moyenne de l'OCDE. Nous recommandons donc au gouvernement provincial de profiter de la relance économique imminente pour renforcer le soutien qu'il accorde aux activités de recherche dans tous les secteurs, privés comme publics.

***(18) Investir au moins 3% du PIB dans la R-D pour dépasser la moyenne de l'OCDE.***

- Offrir du financement récurrent et pérenne pour tous les domaines de recherche, notamment la recherche multi-, trans-, et interdisciplinaire, comme le CIRODD et le programme Audace des FRQ, ainsi que la recherche en science fondamentale.

***(19) Promouvoir les collaborations de R-D entre le milieu universitaire et le secteur privé.***

- Encourager le secteur privé à contribuer au moins 2% du PIB pour dépasser la moyenne de l'OCDE.

***(20) Investir dans l'infrastructure de recherche tel que de l'équipement de laboratoire de fine pointe et des bases de données en libre accès.***

## **2.4 Culture et littératie scientifiques**

La science et la recherche font partie intégrante de notre société et de notre économie, notamment en ces temps de pandémie qui affectent différents secteurs. Ainsi, il est impératif de s'assurer que le grand public reconnaisse, comprenne et valorise la science et le processus qui mène à sa production. Une culture scientifique passe par une accessibilité accrue de la science pour les chercheurs mais surtout pour le public. Le développement d'une telle culture au sein de la société permettra de soutenir des initiatives en la matière et de communication scientifique. La littératie en santé est un exemple de ce type de problématique. L'importance de la lutte contre la désinformation et la mésinformation en matière de santé et de science ne peut être sous-estimée [16].

Nous recommandons ainsi que la SQRI augmente le financement pour les organismes assurant la promotion de la science, de la recherche et de l'innovation de 1,2 M \$ (dans la SQRI 2017-2022) à 2 M \$. Cette somme devrait également servir à reconnaître les

jeunes chercheur.se.s et innovateur.rice.s du Québec par l'entremise de prix tels que le Gala des Prix Innovation de l'ADRIQ et les Prix du Québec. De plus, nous recommandons la bonification des programmes d'accroissement des compétences informationnelles, notamment la programmation, de 0,45 M \$ à 0,75 M \$.

Il est nécessaire de valoriser le transfert de connaissances au sein de la communauté de recherche mais surtout celle qui s'adresse au grand public. Ce transfert de connaissances doit également être dirigé vers les élèves du secondaire et du cégep tel que mentionné dans la section 2.1.a, car l'éducation des citoyens québécois basée sur une culture scientifique et promouvant la littératie scientifique permet d'ouvrir plus de portes à la prochaine génération. Nous recommandons donc de pérenniser le soutien de la relève en recherche dans le transfert de connaissances, soit par le biais d'organismes comme NovaScience ou les FRQ, soit par un programme indépendant de la SQRI.

Finalement, l'accessibilité croissante des données probantes exige une fonction publique capable d'analyser, d'interpréter et de communiquer cette information au grand public. Il faut non seulement former les fonctionnaires en poste actuellement, mais aussi recruter et encourager la relève en recherche à se lancer dans des carrières dans le domaine des politiques publiques. Nous recommandons ainsi la promotion de la littératie scientifique au sein de la fonction publique.

***(21) Augmenter le soutien au transfert de connaissances auprès du grand public.***

- Soutenir la relève en recherche dans le transfert de connaissances et la vulgarisation de la recherche en rendant pérenne le soutien financier des organismes assurant le transfert de connaissances, comme par l'entremise du programme DIALOGUE des FRQ.
- Financer un programme de transfert de connaissances dans les écoles et institutions académiques.
- Augmenter le soutien financier des organismes assurant la promotion de la science, la recherche et l'innovation à 1,5 M \$ sur cinq ans.
- Investir au moins 0,75 M \$ sur cinq ans pour accroître les compétences informationnelles.
- Investir dans des initiatives luttant contre la désinformation et la mésinformation [16].

***(22) Promouvoir la littératie scientifique dans le domaine des politiques publiques.***

- Financer des formations continues pour les fonctionnaires en ce qui concerne l'utilisation des données probantes.
- Adopter un programme accélérateur vers la fonction publique provinciale pour la relève en recherche à l'image du programme fédéral *Recrutement de leaders en politiques* (voir piste de solution 6).

### 3. La contribution potentielle du DSP

Le DSP peut servir de facilitateur entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la relève en recherche, notamment en participant à des instances décisionnelles (voir enjeu 2.2). En tant qu'organisation constituée majoritairement d'étudiant.e.s, nous pouvons faire le pont entre les étudiant.e.s-chercheur.se.s aux cycles supérieurs, le milieu académique, le secteur privé, le gouvernement et le public en matière de science et d'enjeux politiques liés à la science. Finalement, nous pouvons servir de conseiller pour la formation de nouveaux comités aviseurs au sein du gouvernement.

Alors que nous célébrons notre dixième anniversaire, nous réaffirmons notre engagement à soutenir la relève en recherche, à fournir des données probantes pour informer les politiques scientifiques et à impliquer les jeunes chercheur.se.s dans le domaine des politiques scientifiques. Nous offrons du soutien à la relève en offrant des opportunités de participation aux discussions sur les enjeux à l'interface de la science et de la politique, de formation (nos ateliers *SPE Café*, nos ateliers sur le conseil scientifique, la rédaction de bulletins de politique), de réseautage avec des experts de la sphère politique et de développement du leadership et de compétences en gestion (en faisant partie de notre comité exécutif). Nous fournissons de l'information (grâce à nos rapports et comptes-rendus) et nous émettons des recommandations afin d'améliorer les politiques qui touchent de près ou de loin la science (grâce à nos consultations) à différentes parties prenantes. Nous soutenons ainsi la prise de décision informée par et basée sur les données probantes.

Au cours des dix dernières années, nous avons développé un large réseau dans le domaine des politiques scientifiques, aux niveaux provincial, fédéral et international . Cela a permis de développer des partenariats avec d'autres organismes soutenant la relève en recherche à travers le Canada et, de manière notable, de propulser les carrières de nos membres dans ce domaine. Comme acteur principal en matière de politiques scientifiques au Québec et avec des membres à travers le Canada, nous nous engageons à inviter le grand public à participer aux discussions sur les enjeux à l'interface de la science et de la politique et à promouvoir une culture scientifique dans la société.

## 4. Conclusion

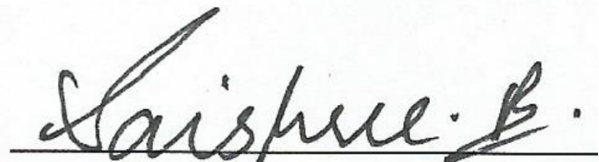
En conclusion, la valeur de la relève en recherche est indéniable pour l'économie, la science et l'innovation au Québec. Soutenir la relève représente donc un investissement pour le futur de notre province. Le DSP croit que ces 22 recommandations lui permettront de se développer et de contribuer le plus efficacement possible à l'économie, à l'innovation et à la société québécoise.

Nous remercions le ministère de l'Économie et de l'Innovation d'avoir lancé un processus de consultation pour la SQRI. Nous apprécions l'attention particulière portée à la relève en recherche, et nous espérons continuer à travailler avec vous sur de futurs dossiers. Nous demeurons disponibles pour répondre à toute question que pourrait soulever notre mémoire.

Veillez agréer, Monsieur Fitzgibbon, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anh-Khoi Trinh  
Co-président



Saishree Badrinarayanan  
Co-présidente

## 5. Références

1. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. (2013). *Priorité Emploi : Investir dans la recherche et l'innovation, c'est investir dans le Québec / Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019*. Gouvernement du Québec.  
[http://www.mrif.gouv.qc.ca/pdf/actualites/mesrst\\_pnri\\_politique\\_nationale\\_recherche\\_innovation.pdf](http://www.mrif.gouv.qc.ca/pdf/actualites/mesrst_pnri_politique_nationale_recherche_innovation.pdf)
2. Ministère de l'Économie, de la Science, et de l'Innovation. (2017). *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022*. Gouvernement du Québec.  
[https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/strategie\\_recherche\\_innovation/SQRI/sqri\\_complet\\_fr.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategie_recherche_innovation/SQRI/sqri_complet_fr.pdf)

3. Canada. Innovation, sciences et développement économique Canada. (2017). *Investir dans l'avenir du Canada : consolider les bases de la recherche au pays / Conseil consultatif pour l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale*. [http://www.sciencereview.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ExamenDuSoutienScience\\_avril2017-rv.pdf/\\$file/ExamenDuSoutienScience\\_avril2017-rv.pdf](http://www.sciencereview.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf/$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf)
4. Conseil des académies canadiennes. (2021). *Formés pour réussir*. <https://www.rapports-cac.ca/reports/transition-des-nouveaux-titulaires-de-doctorat-vers-le-marche-du-travail/>
5. Dialogue Sciences & Politiques. (2020). *Repenser le financement fédéral de la recherche : Vers un financement plus équitable pour la relève du Canada*. <https://www.sp-exchange.ca/rethinking-federal-research-funding>.
6. Conseil des académies canadiennes. (2021). *Dynamiser la découverte*. <https://www.rapports-cac.ca/reports/pratiques-internationales-pour-financer-la-recherche-en-sciences-naturelles-et-en-genie/>
7. Dialogue Sciences et Politiques. (2020). *Mémoire sur «L'Université du futur»*. [https://95323b55-8978-495d-94dd-ed077c2bade4.filesusr.com/ugd/7fd26f\\_67ece0c9961846f3872cb3f631731236.pdf](https://95323b55-8978-495d-94dd-ed077c2bade4.filesusr.com/ugd/7fd26f_67ece0c9961846f3872cb3f631731236.pdf)
8. Comité intersectoriel étudiant des Fonds de Recherche du Québec. (2019). *La recherche au collégial : des fondements à la pratique : Que peuvent les FRQ pour bonifier l'expérience étudiante dans le réseau collégial de la recherche ?* [http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-CIE-collégial\\_FR-1.pdf](http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-CIE-collégial_FR-1.pdf)
9. Dialogue Sciences et Politiques. (2020). *Santé mentale: Comment mieux faire?*. [https://95323b55-8978-495d-94dd-ed077c2bade4.filesusr.com/ugd/7fd26f\\_96b8b527ba624ba1a90dc7b52ff948c2.pdf](https://95323b55-8978-495d-94dd-ed077c2bade4.filesusr.com/ugd/7fd26f_96b8b527ba624ba1a90dc7b52ff948c2.pdf)
10. Dialogue Sciences et Politiques. (2020). *Sexual Harassment: How can Academia do Better?*. [https://95323b55-8978-495d-94dd-ed077c2bade4.filesusr.com/ugd/7fd26f\\_331eaf050c994b17a0d31304bef5450f.pdf](https://95323b55-8978-495d-94dd-ed077c2bade4.filesusr.com/ugd/7fd26f_331eaf050c994b17a0d31304bef5450f.pdf)
11. SignCOMPEER. (2020). *The concordat*. <https://signcompeer.org/the-concordat/>
12. Toronto Science Policy Network. (2020). *The Early Impacts of COVID-19 on Graduate Students across Canada*. [www.toscipolicynet.ca/covid19-report/](http://www.toscipolicynet.ca/covid19-report/)
13. The Conference Board of Canada. (2015). *Inside and Outside the Academy: Valuing and Preparing PhDs for Careers*. <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=7564>
14. Comité intersectoriel étudiant des Fonds de Recherche du Québec. (2021). *La relève au sein des regroupements de recherche financés par les Fonds de recherche du Québec : Comment développer et valoriser son potentiel?* [http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport\\_Regroupements\\_VF.pdf](http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport_Regroupements_VF.pdf)

15. Bureau du conseiller scientifique en chef du Canada. (2020). *Feuille de route pour la science ouverte*. Gouvernement du Canada.  
[https://www.ic.gc.ca/eic/site/063.nsf/vwapj/La-Feuille-de-route-pour-la-science-ouverte.pdf/\\$file/La-Feuille-de-route-pour-la-science-ouverte.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/063.nsf/vwapj/La-Feuille-de-route-pour-la-science-ouverte.pdf/$file/La-Feuille-de-route-pour-la-science-ouverte.pdf)
16. All European Academies. (2021). *Fact or Fake? Tackling Science Disinformation*.  
<https://allea.org/wp-content/uploads/2021/04/Fact-or-Fake-Discussion-Paper.pdf>

## Annexes

### A. Pistes de solution adressée pour les Fonds de Recherche du Québec

Les FRQ sont la source principale de soutien financier pour la relève en recherche aux cycles supérieurs au Québec. Ainsi, ils jouent un rôle majeur dans son développement et dans sa formation. Le DSP présente les recommandations suivantes aux FRQ. Bien qu'elles dépassent le cadre de cette consultation, nous espérons qu'elles fourniront davantage de contexte aux sommes recommandées dans le mémoire.

<b>Gestion financière</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allouer au moins 30% du budget de chaque fonds de recherche à la formation de la relève.</li> <li>• Augmenter le montant des bourses d'excellence à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat à 21 000 \$, 35 000 \$ et 50 000 \$ par année respectivement et indexer sur le coût de la vie pour les années suivantes.</li> <li>• Augmenter le nombre de bourses d'excellence octroyées annuellement afin que tous les candidat.e.s faisant preuve d'excellence soient financés.</li> <li>• Multiplier les programmes et augmenter le montant des bourses de recherche pour les étudiant.e.s et chercheur.se.s internationaux.ales.</li> </ul>
<b>Amélioration de la gestion des demandes de bourse</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la flexibilité des organismes subventionnaires pour les étudiants et chercheurs ayant pris une pause de leurs études durant la pandémie.</li> <li>• Augmenter la flexibilité dans la gestion des bourses par les étudiant.e.s et en permettant aux récipiendaires de déterminer la durée d'étalement des versements (ex.: sur quatre ans plutôt que trois ans).</li> <li>• Repousser la date de dépôt des demandes de bourses plus tard à l'automne tout en assurant que l'envoi des réponses soit fait le plus tôt possible (au plus tard au début du printemps).</li> </ul>
<b>Soutien de la relève postdoctorale</b>



- Offrir du soutien ou des bourses de mobilité pour que le talent québécois puisse rayonner à l'international (conférences, stages) (ex. LOJIQ).
- Assurer aux récipiendaires de soutien ou de bourses de mobilité en formation à l'extérieur du Canada la possibilité d'un rehaussement de financement d'un maximum de 50%, évalué selon le coût de la vie du milieu d'accueil.
- Accompagner les étudiant.e.s-chercheur.se.s dans leur formation ou leur stage à l'étranger, notamment en facilitant leur démarche d'octroi de visa et l'arrimage avec leur milieu d'études.

#### **Harmonisation des conditions de vie**

- Mettre en place un régime d'assurance-santé pour les étudiant.e.s-chercheur.se.s en formation à l'extérieur du Canada.
- Mettre sur pied un régime d'assurance-santé pour la santé physique et psychologique de la relève en recherche.

#### **Rayonnement de la relève en recherche**

- Pérenniser et augmenter le soutien financier pour la bourse DIALOGUE.
- Créer un programme de bourses de diffusion permettant à tous les étudiant.e.s-chercheur.se.s (qu'ils soient boursier.ère.s des FRQ ou non) de présenter leurs résultats de recherche et ayant comme critères l'excellence, l'originalité et la valorisation d'approches diverses et innovantes [7].
- Financer des bourses de mobilité par l'intermédiaire des groupes de recherche et établir leur valeur à 500 \$ pour les présentations au Québec, à 1000 \$ pour les présentations au Canada et à 2000 \$ pour les présentations à l'international.
- Créer des bourses de soutien à la publication scientifique en libre accès et établir leur valeur à 1500 \$.

#### **Données probantes pour l'amélioration des programmes de financement**

- Réévaluer le processus traditionnel d'évaluation par les pairs des demandes de subvention en expérimentant avec des programmes d'évaluation distribuée, de présélection, de demandes en plusieurs étapes et de tirages au sort après une présélection des propositions [6].
- Collaborer avec d'autres organismes tels que le DSP et les universités afin de recueillir ces données.

#### **Critères d'excellence**



- Réviser les critères d'excellence en recherche afin de promouvoir les initiatives et compétences menant à des carrières en dehors du milieu académique telles que la vulgarisation scientifique, la gestion, l'implication communautaire et l'implication en matière d'ÉDI.

## **B. Pistes de solutions opérationnelles en matière d'ÉDI**

Au sein des universités, la relève en recherche joue un rôle important dans la promotion de l'ÉDI. Elle pousse notamment les institutions à adopter des mesures et des initiatives plus ambitieuses en la matière. Le DSP estime qu'il devrait y avoir un alignement entre les actions des différentes institutions de formation en recherche.

- Créer un plan d'action en matière de promotion de l'ÉDI et établir des cibles en collaboration avec les écoles primaires, secondaires et postsecondaires; les universités; les institutions de recherche et les groupes issus de la diversité.
- Financer des programmes de formation en ÉDI.
- Financer des bourses pour les étudiants sous-représentés et-ou provenant de quartiers défavorisés.
- Financer des projets de vulgarisation scientifique pour promouvoir la recherche au sein des communautés défavorisées et des groupes issus de la diversité.
- Financer des programmes de soutien adaptés aux étudiant.e.s issu.e.s des communautés sous-représentées et prenant en considération les obstacles qu'ils doivent surmonter.
- Adapter les critères de recherche et d'excellence afin de faire valoir les initiatives d'ÉDI.
- Financer la mise en place d'outils informatiques pouvant prévenir les manquements aux principes d'ÉDI.